

DÉPARTEMENT DE  
MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE  
SAULNES



## REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS VALANT TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME

### 5.4 – ELEMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal de Saulnes en date du 06 mars 2020 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme

Le Maire




**l'Atelier des Territoires**


BUREAU D'ETUDES


57000 METZ  
Tél : 03.87.63.02.00


Projet de PLU arrêté


Vingt-sept éléments remarquables du paysage et du patrimoine sont repérés sur les plans de zonage au 1/2000<sup>e</sup> et 1/5000<sup>e</sup> du Plan Local d'Urbanisme de Saulnes en tant qu'éléments à protéger. Ils sont soumis à des prescriptions particulières.


Numéro	Dénomination	Photo
<b>1</b>	<b>Eglise Saint Jean-Baptiste</b>	
Localisation	<i>Rue de Longwy</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>2</b>	<b>Monument aux Morts</b>	
Localisation	<i>Rue du Longwy, à côté de l'église</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. Le déplacement est autorisé.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>3</b>	<b>Monument des Vauziers</b>	
Localisation	<i>Rue du Général Remond</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. Le déplacement est autorisé.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>4</b>	<b>Grotte</b>	
Localisation	<i>Au-dessus de la rue Philippe Auguste Rase</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>5</b>	<b>Le château Raty</b>	
Localisation	<i>Clos du Château, place Léon Godart</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>6</b>	<b>Ancienne gare</b>	
Localisation	<i>Place Léon Godart</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>7</b>	<b>Ancien four à chaux</b>	
Localisation	<i>Route d'Hussigny</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>8</b>	<b>Le jardin fleuri</b>	
Localisation	<i>Au dessus de la rue du Stade</i>	
Intérêt	protection du patrimoine paysager, écologique et biologique	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>9</b>	<b>Tombes des Spahis</b>	
Localisation	<i>Au-dessus de la rue du Stade, à proximité de la frontière</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>10</b>	<b>Salle de musique</b>	
Localisation	<i>Rue des Jardins</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>11</b>	<b>Maison du peuple et musée de la photo</b>	
Localisation	<i>A l'intersection de la Grande rue et de la rue du 8 mai 1945</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>12</b>	<b>Centre culturel et bibliothèque</b>	
Localisation	<i>Place du 8 mai 1945</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>13</b>	<b>Salle municipale</b>	
Localisation	<i>rue de Longwy</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>14</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>1 rue de Longwy</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>15</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>7 rue de Longwy</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>16</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>Rue Basse</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>17</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>2 rue Philippe Auguste Rase</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>18</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>3 Grande rue</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>19</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>5 Grande Rue</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>20</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>4 Grande Rue</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>21</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>3 Rue Gustave Raty</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	


Numéro	Dénomination	Photo
<b>22</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>1 Rue Gustave Raty</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>23</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>7 Rue Gustave Raty</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>24</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>9 Rue Gustave Raty</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>25</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>5 Rue Gustave Raty</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>26</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>Rue Gustave Raty</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

Numéro	Dénomination	Photo
<b>27</b>	<b>Façade remarquable</b>	
Localisation	<i>Rue du Guerre</i>	
Intérêt	préservation du patrimoine local	
Prescriptions particulières	La destruction est interdite. En cas de travaux, une attention particulière doit être portée à la qualité des matériaux utilisés et s'effectuer dans les règles de l'art.	

